

HONORAIRES DE TRANSACTION PORTANT SUR IMMEUBLES À USAGE COMMERCIALE OU TERRAINS À BÂTIR

Mandat simple, sans exclusivité

SURFACE TOTALE (habitation + annexes)	HONORAIRES HT	HONORAIRES TTC
De 9 m2 à 35 m2	4 916,67	5 900,00 €
De 36 m2 à 50 m2	5 750,00	6 900,00 €
De 51 m2 à 75 m2	6 583,33	7 900,00 €
De 76 m2 à 100 m2	7 416,67	8 900,00 €
De 101 m2 à 130 m2	8 250,00	9 900,00 €
De 131 m2 à 160 m2	8 750,00	10 500,00 €
De 161 m2 à 190 m2	9 083,33	10 900,00 €
De 191 m2 à 220 m2	9 583,33	11 500,00 €
De 221 m2 à 250 m2	9 916,67	11 900,00 €
Au delà de 250 m2	10 750,00	12 900,00 €
TERRAIN Â BATIR	7 416,67	8 900,00 €

Mandat avec semi-exclusivité

SURFACE TOTALE (habitation + annexes)	HONORAIRES HT	HONORAIRES TTC
De 9 m2 à 35 m2	4 083,33	4 900,00 €
De 36 m2 à 50 m2	4 916,67	5 900,00 €
De 51 m2 à 75 m2	5 750,00	6 900,00 €
De 76 m2 à 100 m2	6 583,33	7 900,00 €
De 101 m2 à 130 m2	7 416,67	8 900,00 €
De 131 m2 à 160 m2	7 916,67	9 500,00 €
De 161 m2 à 190 m2	8 250,00	9 900,00 €
De 191 m2 à 220 m2	8 750,00	10 500,00 €
De 221 m2 à 250 m2	9 083,33	10 900,00 €
Au delà de 250 m2	9 916,67	11 900,00 €
TERRAIN Â BATIR	6 583,33	7 900,00 €

Les honoraires comprennent les prestations de mise en vente, déplacements, visites, négociations, constitution et suivi du dossier de vente jusqu'à l'acte définitif reçu par le notaire des parties. Les honoraires de transaction seront exigibles et versés lors de la signature du contrat définitif chez le notaire.

La charge des honoraires est définie lors de la prise de mandat (charge vendeur ou acquéreur).

BAREME DES HONORAIRES TTC DE LOCATION IMMOBILIER D'HABITATION

Le montant TTC (*1) imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie réglementaire (loi ALUR : 8€/m2 pour les visites et constitution du dossier de location, 3€/m2 pour l'état des lieux, soit au total 11€ TTC/m2 de surface habitable dans la limite d'un mois de loyer charges comprises)

	A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
- Honoraires d'entremise et de négociation, - visites, - constitution dossier - Rédaction du bail	7 € / m2	6€ / m2
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ / m2	3€ / m2
	Soit au total 10€/m2 de surface habitable (*2), dans la limite du montant d'un mois de loyer charges comprises.	Soit au total 9€/m2 de surface habitable (*2), dans la limite du montant d'un mois de loyer charges comprises.

Exigibilité des honoraires :

- honoraires de visites, constitution du dossier et rédaction du bail : à la signature du bail
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : au jour de sa réalisation.

Prestations complémentaires :

	A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU LOCATAIRE	A LA CHARGE DU DEMANDEUR
Rédaction du bail sans recherche du locataire	200 € TTC		
Honoraires de rédaction d'un avenant au bail			30€ TTC
Honoraires d'état des Lieux seul (entrée ou sortie)	3€ TTC/ m2 (*2)	3€ TTC/ m2 (*2)	
Honoraires location/bail box ou garage ou parking aérien	30 € TTC	30 € TTC	

(*1) TVA au taux en vigueur, soit 20% incluse

(*2) Surface habitable: article R 111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation

AVIS DE VALEUR IMMOBILIER

Avis de valeur -compte rendu immédiat-	Gratuit
Rapport écrit (sur demande)	200,00€ TTC